



DEPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE DE  
CHATUZANGE LE GOUBET

Publié sur le site internet le 28 juin 2023

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2023.52 Séance du 26 juin 2023

**Présidence de Monsieur Christian Gauthier  
Maire de Chatuzange le Goubet**

Le 26 juin 2023 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 20 juin 2023 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Étaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, Mme Céline LOPEZ, M. Gilles GARNIER, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Stevie BONNARD, Mme Florence DEGOUGE, M. Christian RAMAT, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, Mme Béatrice AMANDE-SEGUINEAU, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, M. Eric SAULLE, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Mélanie PALCOUX, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL, Mme Audrey TRACOL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : Mme Laurence THON à M. Bertrand BECORPI, Mme Nathalie ZAMMIT à M. Éric SAULLE, Mme Caroline BILLION-REY à M. Claude VOSSEY, Mme Stéphanie DESBAR à M. Lilian CHEYNEL.

Excusé : M. Roger-Pierre ROLLAND

Conseillers municipaux présents : 24

M. Pascal BERRANGER a été désigné secrétaire de séance.

**Objet : Fourniture et acheminement d'électricité et services complémentaires - Signature du marché**

Rapporteur : Pierre MELESI

Monsieur le rapporteur explique qu'il y a lieu de renouveler le marché de fourniture d'électricité dans les différents bâtiments communaux et autres sites (bornes forains, vidéosurveillance, ...), qui arrive à échéance le 31 décembre 2023.

A cet effet, la collectivité a lancé un appel d'offres.

Il précise que la durée du marché porte sur les années 2024 et 2025.

La Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.), réunie le 25 mai 2023 à 15h30, a décidé d'attribuer le marché à ENERGIE D'ICI pour un montant de base annuel de 109 562.75 € HT.

**Vu** le Procès-Verbal de la C.A.O. du 25 mai 2023,

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **ATTRIBUE** le marché à ENERGIE D'ICI pour un montant de base annuel de 109 562.75 € HT. ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché ainsi que tous les documents afférents à ce dossier ;
- **DIT** que les crédits correspondants seront ouverts aux budgets 2024 et suivants.

Ainsi fait et délibéré,  
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,  
La transmission en Préfecture le :  
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



N° accusé de réception Préfecture : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_

Conseil Municipal du 26 juin 2023



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

2023 - 052

MARCHES PUBLICS

OUV9

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES  
DECISION D'ATTRIBUTION<sup>1</sup>

Le formulaire OUV9 est un modèle de procès-verbal qui peut être utilisé par les commissions d'appel d'offres des collectivités territoriales et des établissements publics locaux dans le cadre de la passation des marchés publics.

Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document.

Ce document fait état des décisions de la commission d'appel d'offres relatives aux offres reçues et doit être signé par tous les membres présents lors de leur examen.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Commune de CHATUZANGE LE GOUBET  
29 rue des Monts du Matin  
26300 CHATUZANGE LE GOUBET

**B - Objet de la consultation**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Fourniture et acheminement d'électricité et services complémentaires.

**C - Déroulement de la consultation**

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

■ Publicité

(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

Date d'envoi de l'avis à la publicité : le 24/04/2023.

Avis de publicité publié dans le BOAMP : le 27/04/2023 (référence 2023 117).

Avis de publicité publié dans le JOUE : le 28/04/2023 (référence 2023/S084-256658).

■ Date et heures limites de réception des offres : le 25/05/2023 à 12h00.

■ Délai de validité des offres : 5h00 à compter de la date limite de réception des offres.

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres :  Non OU  Oui  
(Cocher la case correspondante.)

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**D - Composition de la commission d'appel d'offres**

Lors de sa réunion en date du 25 mai 2023,  
la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

**D1 - Membres à voix délibérative**

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
GAUTHIER Christian	Président	T
VOSSEY Claude	Membre	T
MELESI Pierre	Membre	T
THON Laurence	Membre	T
GARNIER Gilles	Membre	S

**D2 - Membres à voix consultative**

Nom et prénom	Qualité
CATEL Pascal	Inspecteur D.D.P.P.

**E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres****■ Le quorum est atteint :***(Cocher la case correspondante.)*Non Oui 

La commission d'appel d'offres

*(Cocher la case correspondante.)* peut ne peut pas

valablement délibérer.

**■ Secrétariat de la commission d'appel d'offres***(Indiquer les nom, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission d'appel d'offres.)*

M. Bruno PEUDEVIN, DST

## F - Elimination des offres

### F1 - Lot unique

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

#### ■ Nombre de plis reçus

- dans les délais : ..... (nombre).
- hors délais : ..... (nombre).

#### ■ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres La commission d'appel d'offres : (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

#### ■ Résultat des votes

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

## G - Classement des offres.

### G1 - Lot unique

*(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)*

#### ■ Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

*(Cocher la case correspondante.)*

retient le classement des offres proposé ;

demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

#### ■ Résultat des votes

*(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)*

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

## H - Décision d'attribution.

### H1 - Lot unique

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : (Cocher la case correspondante.)

- d'attribuer le marché public à l'attributaire proposé ;
  - pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
  - pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

### ■ Résultat des votes

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre :
- Abstentions :

## I – Déclaration d'abandon de la procédure

### I1 - Lot unique

*(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)*

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres décide d'abandonner la procédure :

- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et propose de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante  
*(Cocher la case correspondante.)*

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.







### ■ Résultat des votes

*(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)*

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

**J - Signature des membres de la commission d'appel d'offres**

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'appel d'offres présents. Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

Nom et prénom	Signature
GAUTHIER Christian	
VOSSEY Claude	
MELESI Pierre	
THON Laurence	
GARNIER Gilles	
CATEL Pascal	

**K - Observations des membres de la commission d'appel d'offres**

Date de mise à jour : 01/04/2019.





**newenergy**  
conseil et formation

# Rapport d'Analyse des Offres

Appel d'Offres Ouvert

**Fourniture et acheminement d'électricité et services complémentaires**

**Marché n°231004**



**25 mai 2023**

ANNEXE DÉLIBÉRATION N°

**2023 - 052**

1

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE

S'LO



**newenergy**  
conseil et formation

## CONTEXTE DU PRÉSENT MARCHÉ

La fin des Tarifs Réglementés de Vente (fin 2014, 2015 et 2020) a imposé aux acheteurs publics de s'adapter aux nouvelles contraintes législatives en renégociant leurs contrats de fourniture d'énergie.

Le Pouvoir Adjudicateur a décidé de renégocier ses contrats de fourniture d'électricité en faisant appel à la société **newenergy** en qualité d'Assistante à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Les collaborateurs de **newenergy** ont accompagné la commune de Chatuzange-le-Goubet, de l'audit du périmètre d'électricité à la rédaction du présent Rapport d'analyse des offres.

### **Pouvoir Adjudicateur**

Commune de Chatuzange-le-Goubet  
29 rue des Monts du Matin  
26300 Chatuzange-le-Goubet

L'offre de marché du fournisseur retenu à l'issue de la procédure de mise en concurrence sera mise en application dans le plus complet respect du Code de la Commande Publique 2019 (Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique) et l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique).

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE





**newenergy**  
conseil et formation

# ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX



**25 mai 2023**



**newenergy**  
conseil et formation

# POUVOIRS ADJUDICATEURS ET OBJET DU MARCHÉ

## Date de démarrage du marché

Le démarrage de fourniture est planifié le **1<sup>er</sup> janvier 2024** pour une durée de 24 mois (jusqu'au 31 décembre 2025).

## Objet du marché

La présente consultation a pour objet la conclusion de marchés de **fourniture et acheminement d'électricité** garantissant l'alimentation en continu et sans aucune altération des besoins du Point de Livraison (PdL) du Pouvoir Adjudicateur ainsi que les services associés et complémentaires.  
Ces fournitures s'entendent en "contrat unique" comprenant l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution géré par les GRD et incluant la fonction de responsable d'équilibre.

## Type de marché

La présente consultation est **marché ordinaire** passé sous forme de **procédure formalisée**, en **appel d'offres ouvert**.

## Validité des plis

La clôture des plis a eu lieu ce jour, jeudi 25 mai 2023, à 12 h 00.

Les plis ayant une validité de 5 H, les soumissionnaires seront informés du caractère retenu ou non retenu de leur offre avant 17 H ce jour.

Marché n°23 1 004

Chatuzange-le-Goubet

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE





**newenergy**  
conseil et formation

# ALLOTISSEMENT - PÉRIMÈTRE

## Allotissement - périmètre

Prestation	Nom de l'entité publique	Allotissement	Tarifs		
			C5	C4	C2
Fourniture et acheminement d'électricité et services complémentaires	Chatuzange-le-Goubet	Néant	25 PDL	3 PDL	-
			28 PDL		

## Stratégie financière

Objet	Terme Quantité (TQ)	Abonnement	Mécanisme de capacité	CEE
Électricité	Révisable annuellement	Fixe et non révisable	Révisable annuellement	Révisables annuellement

Marché n°23 1 004

Chatuzange-le-Goubet

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE





**newenergy**  
conseil et formation

# OFFRE DE BASE - VARIANTES

## Offre de base

Le Pouvoir Adjudicateur demande une offre de base pour laquelle le prix du Terme Quantité (TQ) sera indexé sur le prix ou sur le volume de l'ARENH.

## Variantes

Variante 1: Indexation ARENH et énergie verte – 24 mois

Le Pouvoir Adjudicateur souhaite recevoir une offre de prix en variante pour laquelle le prix du Terme Quantité (TQ) sera fixe et non révisable sur les vingt-quatre (24) mois du marché.

Variante 2: Indexation ARENH – 12 mois

Pour les Soumissionnaires ne pouvant pas se positionner sur l'année 2025, le Pouvoir Adjudicateur laisse la possibilité aux Soumissionnaires de se positionner sur une offre à prix fixe (idem variante 1) sur douze (12) mois uniquement (soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024). Cette variante n'est à proposer qu'à défaut d'une possibilité de positionnement sur 2025.

Variante 3: Indexation ARENH et énergie verte – 12 mois

Pour les Soumissionnaires ne pouvant pas se positionner sur l'année 2025, le Pouvoir Adjudicateur laisse la possibilité aux Soumissionnaires de se positionner sur une offre de prix indexés sur l'ARENH (idem offre de base) sur douze (12) mois uniquement (soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024). Cette variante n'est à proposer qu'à défaut d'une possibilité de positionnement sur 2025.



**newenergy**  
conseil et formation

# CRITERES D'ATTRIBUTION ET JUGEMENT DES OFFRES



**25 mai 2023**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE



**newenergy**  
conseil et formation

# CRITERES D'ATTRIBUTION ET JUGEMENT DES OFFRES

Les capacités techniques, financières et professionnelles des candidats sont évaluées.  
Le choix du titulaire du marché est fondé sur les critères pondérés annoncés dans le Règlement de Consultation (RC) de la présente consultation et ci-après énoncés.

Les offres sont classées dans l'ordre décroissant en fonction de la note globale obtenue pour chaque offre. La note globale correspond à la somme des notes obtenues pour le jugement technique et le jugement financier.

✓ **Le montant de l'offre financière hors toutes taxes et contributions (95 points) :**

- Le Terme Quantité (TQ),
- L'abonnement (s'il y a lieu),
- Le Certificat d'Economie d'Energie Classique (CEE classique) (s'il y a lieu),
- Le Certificat d'Economie d'Energie Précarité (CEE précarité) (s'il y a lieu).

Les termes facturés selon l'Acheminement, les taxes et contributions (TICGN et CTA) ne seront pas pris en compte pour le jugement des offres.

En ce qui concerne la notation financière, les différentes offres seront comparées selon la formule suivante :

✓ **La note technique du postulant (5 points)**

La valeur technique est appréciée à partir du Mémoire Technique (MT) remis par le postulant.  
Le barème précis, renseigné dans le Règlement de Consultation (RC) est détaillé en page 23 du présent rapport.

**[Prix le plus bas] x 95**  
**Prix du candidat considéré**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE





Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE

S'LO



**newenergy**  
conseil et formation

# CONTEXTE



**25 mai 2023**



**newenergy**  
conseil et formation

## CONTEXTE

Malgré une récente baisse et une nouvelle petite flambée, les cours de l'énergie atteignent actuellement des niveaux de prix historiquement élevés depuis le début des années 2000.

Toutes les énergies sont concernées, notamment le gaz et l'électricité, avec des marchés extrêmement tendus, en raison de :

- La relance économique suite à la crise de la Covid 19 puis la nouvelle paralysie de 2022 en Chine et les incertitudes relatives à la relance 2023,
- Les conflits géopolitiques entre la Russie et l'Europe (liés à l'activation tardive du gazoduc North Stream II, puis à la guerre en Ukraine, ainsi que les sanctions économiques qui en résultent et les blocus sur les matières premières),
- Les difficultés d'approvisionnement auprès de la Russie (maintenance de North Stream I, panne de compresseur et coupure des imports le 1<sup>er</sup> septembre), des Etats-Unis (GNL – incendie dans le Freeport de Houston) ayant handicapé 20 % des capacités d'exports des USA jusqu'à fin 2022 et de la Norvège (grèves et pannes),
- La spéculation sur le CO2,
- Les ambitions climatiques européennes,
- Les détournements passés massifs de GNL par l'Asie,
- La forte hausse de prix du baril de pétrole puis la limitation des extractions annoncées par l'OPEP,



**newenergy**  
conseil et formation

## CONTEXTE

- L'importante récession qui se généralise,
- La forte augmentation du prix du charbon,
- L'incinération de plus de gaz destinée à la production d'électricité (émettrice de moins de CO2 que les centrales à charbon),
- La baisse de production d'électricité nucléaire française en raison d'un nombre conséquent de réacteurs en 2022, puis les inquiétantes annonces de corrosion de 2023 qui, à ce jour, entraînent une grande volatilité des cours,
- La sécheresse générale ayant généré et risquant de générer à nouveau une forte baisse de la production hydraulique et une limitation de plus en plus importante de la production nucléaire déjà mise à mal,
- Les multiples annonces en France et en Europe qui incitent à la sobriété,
- L'allocation de M. POUTINE du 22 septembre 2022,
- L'impact des grèves françaises dans les centrales nucléaires et les terminaux méthaniers,
- L'arrêt définitif des dernières centrales nucléaires allemandes,
- Etc...

**Compte-tenu des spéculations actuelles, Chatuzange-le-Goubet négocie sa fourniture d'électricité sous forme de marché ordinaire de 24 mois afin de sécuriser ses prix sur 2024 et 2025.**



**newenergy**  
conseil et formation



# OUVERTURE DES PLIS



**25 mai 2023**

# OUVERTURE DES PLIS

Lors de l'ouverture des plis, le jeudi 25 mai 2023, à 12h00, 2 offres ont été recensées.  
Aucun pli n'est arrivé hors délai.

Marché de fourniture et d'acheminement d'électricité				
	Base	Variante 1	Variante 2	Variante 3
	X	X		
	X			X





















**newenergy**  
conseil et formation

# DÉPOUILLEMENT



**25 mai 2023**

Statut	Transmis			Transmis après relance		Demande non éliminatoire	Doit être fourni avant la signature du marché	Doit être joint à la candidature	Statut
	Transmis complet	Non transmis	Transmis incomplet	Non transmis	Transmis après relance				
 							X		  Base Variante 3
								X	
								X	
								X	
								X	
								X	
								X	
								X	
								X	
								X	
								X	
								X	
								X	
								X	
							X		



**newenergy**  
conseil et formation

# OFFRE IRREGULIERE



**25 mai 2023**



# OFFRE IRREGULIERE

**newenergy**  
conseil et formation



L'offre du Soumissionnaire

en variante 3 est jugée irrégulière car aucun acte d'engagement n'a été fourni.

Marché n°231 004

Chatuzange-le-Goubet

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE





**newenergy**  
conseil et formation

# DEMANDES PARTICULIERES



**25 mai 2023**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE



**newenergy**  
conseil et formation

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS



### 2 demandes ont été adressées au Soumissionnaire :

- Une demande de précision sur l'offre :

« Dans la pièce BPU & DQE offre de base, vous renseignez en commentaire « CEE, GO et Garantie de capacité compris dans le prix au MWh », or dans cette offre de base ne sont pas demandés de Certificats de Garanties d'Origine. Votre commentaire signifie-t-il que le prix du TQ proposé inclut quand même des garanties d'Origine ? »

→ Réponse reçue : « Je vous confirme que dans l'offre de base les GO sont inclus, j'aurais pu vous faire la variante 1 au même prix. »

- Une demande de pièce complémentaire pour les références 3 ans non fournies.

→ Pièce fournie

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE





**newenergy**  
conseil et formation

# CORRECTIONS DU DQE



**25 mai 2023**



**newenergy**  
conseil et formation

## CORRECTIONS DU DQE

Il était prévu dans le cadre du Règlement de Consultation (RC) que « Toute erreur de calcul ou de report qui pourrait être découverte dans le DQE sera corrigée et c'est la pièce ainsi corrigée qui a valeur contractuelle. »

Ainsi ont été corrigés les éléments suivants :

- ❖ **DQE - BT > 36 kVA - base ou variante 2 - tous fournisseurs**
- *Modification du montant de la CSPE afin d'intégrer le bouclier tarifaire applicable en 2024 (passage de 23,6097 €/MWh à 0,5 €/MWh).*
- *Correction de la formule de TVA à 20% pour prendre en considération les bonnes lignes.*
- ❖ **DQE - BT < 36 kVA - base ou variante 2 - tous fournisseurs**
- *Modification du montant de la CSPE afin d'intégrer le bouclier tarifaire applicable en 2024 (passage de 25,8291 €/MWh à 1 €/MWh).*
- *Correction d'un problème d'affichage générant #VALEUR!*
- ❖ **DQE - BT > 36 kVA - variantes 1 ou 3 -**
- *Modification du montant de la CSPE afin d'intégrer le bouclier tarifaire applicable en 2024 (passage de 23,6097 €/MWh à 0,5 €/MWh).*



**newenergy**  
conseil et formation

# ANALYSE TECHNIQUE



**25 mai 2023**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE



**newenergy**  
conseil et formation

## ANALYSE TECHNIQUE

Le pouvoir adjudicateur a décidé d'imposer un certain nombre de services dont il souhaite bénéficier. Les services [exigés et encouragés] sont détaillés dans le Règlement de Consultation (RC).

La notation technique est pondérée comme suit, conformément au RC :

CRITERES	PONDERATION
Modalités d'exécution des prestations	1,25
Modalités de facturation et documents mis à disposition	1,25
Qualité de l'outil de suivi en ligne	0,5
Qualité de l'organisation de la relation clientèle	2
	<b>5</b>



La notation est effectuée au regard des critères ci-après énoncés :



- Service abordé (si non abordé, le soumissionnaire se verra attribuer 0),
- Clarté des explications fournies (pour un contenu équivalent, un soumissionnaire dont les explications sont plus que les autres se verra mieux noté),
- Amplitude proposée au bénéfice du Pouvoir Adjudicateur,
- Simplicité des démarches pour le Pouvoir Adjudicateur.



**newenergy**  
conseil et formation

## ANALYSE TECHNIQUE

Modalités d'exécution des prestations		1,25 point		
Offre de 24 mois.		1	1,00	1,00
Modalités, intérêts et conditions de relève de l'index de changement de fournisseur (CHF). Est attendu le descriptif des possibilités du Pouvoir Adjudicateur en la matière ainsi que les modalités de collecte de cette décision par le soumissionnaire.		0,25	0,05	0,25
<b>Sous-total</b>		<b>1,25</b>	<b>1,05</b>	<b>1,25</b>

Modalités de facturation et documents mis à disposition		1,25 points		
Possibilité d'ajout de mentions particulière sur les factures.		0,25	0,25	0,25
Qualité de la fréquence, des délais et des modalités de contrôle et de régularisation de la facturation (en interne et en cas de réclamation).		1	0,75	0,75
<b>Sous-total</b>		<b>1,25</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE



Marché n°231 004



Chatuzange-le-Goubet







**newenergy**  
conseil et formation

## ANALYSE TECHNIQUE

Qualité de l'outil de suivi en ligne	0,5 points		
Suivi des demandes en cours avec statut mentionnant l'état d'avancement.	0,25	0,15	0,20
Diversité des données disponibles (consultables et exportables), disponibles au format .xls.	0,25	0,25	0,20
<b>Sous-total</b>	<b>0,5</b>	<b>0,40</b>	<b>0,40</b>

Organisation de la relation clientèle	2 points		
Qualité de l'unique interlocuteur dédié (identité, numéro de téléphone non surtaxé, adresse mail, disponibilités).	0,75	0,30	0,75
Qualité et diversité des alertes clients paramétrables.	0,25	0,25	0,15
Réunions proposées : réunion de lancement et réunions de bilan annuel.	0,25	0,25	0,25
Rapidité de traitement des demandes. Il est attendu ici un détail précis des délais de réponse en fonction de la nature des demandes formulées.	0,75	0,75	0,20
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>1,55</b>	<b>1,35</b>

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE

aba 2023  




newenergy  
conseil et formation

## ANALYSE TECHNIQUE

**TOTAL**

CRITERES TECHNIQUES	5 points	TotalEnergies	ENERGIE D'ICI
Modalités d'exécution des prestations	1,25	1,05	1,25
Modalités de facturation et documents mis à disposition	1,25	1,00	1,00
Qualité de l'outil de suivi en ligne	0,5	0,40	0,40
Qualité de l'organisation de la relation clientèle	2	1,55	1,35
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE



Chatuzange-le-Goubet

Marché n°23 1004



**newenergy**  
conseil et formation

# ANALYSE FINANCIERE



**25 mai 2023**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE



newenergy  
conseil et formation

# PRIX UNITAIRES – C5

C5	soumissionnaires		Tarifs fermes et non révisibles définis par les soumissionnaires				Tarifs variables appliqués par les candidats et conditionnés par les pouvoirs publics prix au 25/05/2023							CEE prix en €/MWh								
	V.U	TQ	abonnement		Variante 1 surcoût 100 % EV €/MWh	mécanisme de capacité							CEE classique (€/MWh)		CEE précarité (€/MWh)							
			base	HP		HC	€ / an	base	HP	HC	HPH	HCH				HPB	HCB					
		(€/MWh)				(€/MWh)																
Base	2024	CU	138,07 €				7,712 €															
		CU4	64,19%																			
		MU																				
		MU4			167,85 €	32,00 €	9,12 €															
		MU4			58,32%	94,64%																
		MU4																				
	2025	CU	70,63 €																			
		CU4	93,11%																			
		MU																				
		MU4			119,08 €	60,00 €	9,12 €															
		MU4			58,32%	94,64%																
		MU4																				
Base	2025	CU	74,29 €																			
		CU4	93,11%																			
		MU																				
		MU4			171,99 €	65,31 €	9,12 €															
		MU4			58,32%	94,64%																
		MU4																				
Base	prix liés			139,96 € *	30,54 €	-																
				0,00%																		

Inclus dans le TQ, donc non révisibles au cours du marché




\* Inclut l'énergie verte avec ses certificats de garantie d'origine.





**newenergy**  
conseil et formation

# PRIX UNITAIRES – C4

C4	soumissionnaires	Tarifs fermes et non révisibles définis par les soumissionnaires						Tarifs variables appliqués par les candidats et conditionnés par les pouvoirs publics prix au 25/05/2023						
		T0			abonnement €/an	Variante 1 surcoût 100 % EV €/MWh	mécanisme de capacité			CEE classique [€/MWh]	CEE précarité [€/MWh]	CEE prix en €/MWhC		
		HPH	HCH	HPB			HCB	HPH	HCH				HPB	HCB
Base	 2024 Taux ARENH – 2024	267,93 €	74,85 €	72,90 €	33,55 €	0,00 €	9,12 €	26,86 €	0,00 €	-5,99 €	-10,91 €	3,63 €	2,25 €	7,60 €
		0,00%	0,00%	114,90%	209,45%			0,00 €	0,00 €	-5,95 €	-10,93 €			
Base	 2025 Taux ARENH – 2025	261,12 €	130,57 €	69,32 €	21,55 €	0,00 €	-	22,53 €	0,00 €	-5,95 €	-10,93 €	3,63 €	2,25 €	7,60 €
		0,00%	0,00%	114,26%	209,79%			0,00 €	0,00 €	-5,95 €	-10,93 €			
Base	 prix lissés	139,96 € *			30,54 €	-	Inclus dans le T0, donc non révisibles au cours du marché							
		0,00%												

\*Inclut l'énergie verte avec ses certificats de garantie d'origine.

Envoyé en préfecture le 27/06/2023  
 Reçu en préfecture le 27/06/2023  
 Publié le 28/06/2023  
 ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE





**newenergy**  
conseil et formation

# ANALYSE FINANCIERE

		MONTANTS TOTAUX						TOTAL année (€ HTT)
		Consommation (€ HTT)	Tarifs en vigueur au 25/05/2023 Consommation + CEE + capacité (€ HTT)	Abonnement (€ HTT)	TOTAL (€ HTT et hors TURPE)	Tarifs en vigueur au 25/05/2023 TURPE (€ HTT)		
Base	2024	76 231,61 €	83 244,01 €	1 500,00 €	84 744,01 €		116 582,95 €	
	2025	73 314,48 €	79 844,88 €	1 500,00 €	81 344,88 €	31 838,93 €	113 183,82 €	
	moyenne pondérée	<b>74 773,05 €</b>	<b>81 544,45 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>83 044,45 €</b>		<b>114 883,38 €</b>	
Variante1	2024	81 240,49 €	88 252,89 €	1 500,00 €	89 752,89 €		121 591,82 €	
	2025	78 405,13 €	84 945,97 €	1 500,00 €	86 445,97 €	31 838,93 €	118 284,91 €	
	moyenne pondérée	<b>79 822,81 €</b>	<b>86 599,43 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>88 099,43 €</b>		<b>119 938,37 €</b>	
Base	2024 2025	<b>76 868,69 €</b>	<b>76 868,69 €</b>	<b>855,12 €</b>	<b>77 723,81 €</b>	31 838,93 €	<b>109 502,55 €</b>	



Montants considérés dans le jugement des offres

Marché n°231004

Chatuzange-le-Goubet


Envoyé en préfecture le 27/06/2023  
Reçu en préfecture le 27/06/2023  
Publié le 28/06/2023  
ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE





**newenergy**  
conseil et formation

## NOTATION

NOTATION FINALE	Points	 base	 variante 1	 base
Financier	95	88,91	83,81	95,00
Technique	5	4,00	4,00	4,00
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>92,91</b>	<b>87,81</b>	<b>99,00</b>





**newenergy**  
conseil et formation

Village ERO  
10 rue de la Verrière  
84700 Sorgues

**04.90.39.21.33**

[consultation.publique@new-energy.fr](mailto:consultation.publique@new-energy.fr)

[www.new.energy.fr](http://www.new.energy.fr)



**Compétence et vigilance  
pour la baisse de vos dépenses.**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_52-DE